



*Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Saint Denis  
Famille de Noisy le sec*

Cher Capitaine, Cher Président,

A l'occasion du Grand Prix Départemental, nous avons le plaisir de t'informar que les archers ci-dessous nommés sont sélectionnés pour la finale qui se déroulera le vendredi 1er novembre à la compagnie de Noisy le Sec 65 rue Anatole France 93130 Noisy le Sec dans les conditions du règlement ci-dessous rappelé. Nous te demandons d'en avvertir les archers concernés. Le début des tirs sera à 8h30 les arcs classiques et 14h30 pour les arcs à poulies, les arcs droits et les jeunes. Un repas étant prévu pour le midi, pour ceux qui le souhaite, merci de confirmer leur présence à l'adresse suivante: [compagnie.arc.noisy@gmail.com](mailto:compagnie.arc.noisy@gmail.com), une participation entre 10 euros et 15 euros sera demandée. La remise des prix sera suivi d'un vin d'honneur. Sportivement

<b>Reglement(extrait)</b>
<b>Final</b>
Le meilleur classement par arme sera retenu pour participer à la finale. En cas d'égalité, l'archer devra indiquer l'arme avec laquelle il souhaite participer à la finale. Les 10 meilleurs noirs Classiques, les 6 meilleurs noirs poulies et les 2 meilleurs noirs arcs droit et les 2 meilleurs jeunes (jusqu'à U15) seront conviés à une finale qui se déroulera sur une journée le :
<b>le 1 novembre 2024</b>
Chaque archer sera convié à la finale par un mail adressé au capitaine ou président dont les coordonnées sont indiquées sur le site de la FFTA. La finale se déroulera sur deux départs les archers classiques le matin, les arcs à poulies, les arcs droits et les jeunes l'après-midi. Dans l'esprit de convivialité, un repas pourra être proposé le midi. Le tir se fera dans les mêmes conditions qu'un prix général, c'est-à-dire sur 60 flèches sans volées d'essai. L'archer ayant réalisé le meilleur noir par type d'arme, lors de cette finale, sera récompensé. La remise des récompenses se déroulera, en fin de journée, à la suite des tirs. La présence des lauréats est obligatoire pour la remise des récompenses.
<b>Cas particuliers :</b>
Au cas où aucun noir n'est réalisé lors de la finale dans une ou plusieurs types d'armes, le prix ne sera pas distribué. Au cas où un archer mineur remporte une finale, il lui sera remis un chèque cadeau du montant du prix. Sauf en cas de bris de matériel, tout abandon en cours de tir ne donnera pas suite à un classement. Si dans les catégories arcs droit et jeune, des places se libèrent car il n'y a pas d'archers qui remplissent les conditions de sélection pour participer à la finale, les places libérées seront attribués dans l'ordre croissant, en fonction des places disponibles, aux archers arc à poulies classés de la 7ème à la 10ème place maximum.

<b>COMPAGNIE/CLUB</b>	<b>(Tous)</b>	<b>NOIR (mm)</b>
ALLAM	Michel	Poulie 5.13
BOUQUET	Jacques	Classique 6.29
BARBOT	Segolene	Classique 0.98
BARCQ	Pascal	Classique 1.7
BONNEAU	David	Classique 3.01
DAZIN	Eric	Classique 3.1
CHENU	Cindy	Classique 3.28
JAMET	Olivier	Classique 4.84
GARCIA	Jacques	Classique 4.9
MIRCJ	Justine	Classique 5.71
LENTZ	Philippe	Classique 5.98
ROBERT	Olivier	Arc Droit 7.16
FAUCONNIERH	Henora	Jeune 13.93
DOUSSINAUD	Nathalie	Poulie 2.35
FAUCONNIER	Emmanuel	Poulie 3.36
SEINGIER	Pascal	Poulie 3.87
GERARD	Jean-louis	Poulie 4.01
LATASTEA	Alexandra	Poulie 4.1
LEMAIRE	Bruno	Poulie 4.22
TIRLET	Michel	Poulie 4.52